

Communiqué aux médias

Résultat annuel 2020 – Les recettes de primes de la Mobilière franchissent la barre des 4 milliards de CHF

- Le Groupe Mobilière a clos l'exercice 2020 sur un bénéfice de 437,8 millions de CHF (2019: 488,6 millions). La contribution du secteur non-vie à ce résultat s'élève à 408,6 millions de CHF (2019: 449,0 millions) et celle du secteur vie à 29,3 millions (2019: 39,6 millions).
- En 2020, la Mobilière est parvenue à tenir son cap et à poursuivre sa croissance dans des conditions pourtant très difficiles. Le volume des primes a globalement progressé de 3,6% à 4,095 milliards de CHF (2019: 3,951 milliards).
- Dans le secteur non-vie, les recettes de primes ont augmenté de 3,3% à 3,292 milliards de CHF. La Mobilière a ainsi poursuivi sa croissance rentable supérieure à celle du marché. Des frais de sinistres exceptionnellement élevés imputables à la pandémie de Covid-19 ont grevé le résultat à concurrence de 530 millions de CHF. Le résultat technique, qui a reculé à 267,8 millions de CHF (- 20,8%), a cependant bénéficié de la dissolution d'une réserve pour catastrophes de 200 millions de CHF. Cette réserve avait été constituée pendant les années à sinistralité favorable précisément pour atténuer l'impact de tels événements extraordinaires. La charge des sinistres n'a ainsi que faiblement augmenté, atteignant 60,9% (2019: 59,5%). Le ratio combiné s'est accru à 91,3% (2019: 88,7%).
- Dans le secteur vie, le volume des primes s'est élevé à 802,3 millions de CHF, en hausse de 5,2%. En prévoyance privée, les affaires à primes périodiques affichent une progression de 6,6%, qui dépasse de nouveau largement la croissance moyenne du marché (0,7%). En prévoyance professionnelle, le volume des primes annuelles a légèrement augmenté à 243,0 millions de CHF (2019: 238,6 millions). Le résultat technique a reculé à -108,3 millions de CHF (2019: -84,6 millions). Il inclut les parts aux excédents versées aux assurés à hauteur de 35,5 millions de CHF.
- Le résultat financier établi selon les Swiss GAAP RPC se monte à 311,9 millions de CHF. Il n'a que peu reculé par rapport à l'exercice précédent (333,6 millions), malgré une année de placement hors norme marquée par une forte volatilité. Le rendement des placements, dont la valeur comptable moyenne était de 18,633 milliards de CHF, a atteint 1,7% (2019: 1,9%). La performance des placements, considérés à la valeur de marché, s'est élevée à 3,7% (2019: 6,9%).
- La Mobilière dispose d'une dotation en fonds propres très solide, qui dépasse de plusieurs fois les exigences légales. La capacité de risque déterminée selon le Test suisse de solvabilité (SST) montre que les sociétés du Groupe Mobilière et le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture. Calculé selon un modèle interne conforme aux principes du SST et approuvé par la FINMA, le quotient de solvabilité du Groupe au 1^{er} janvier 2021 s'élevait à 494%.
- La Mobilière partagera cette année également les fruits de son succès avec ses clients: ce sera au tour des clients des assurances ménage et bâtiment et, pour la deuxième année consécutive, des clients de l'assurance entreprise de bénéficier d'un rabais de primes pendant un an. Le montant ainsi redistribué aux assurés atteindra 220 millions de CHF au total.

La Mobilière poursuit sa croissance et affiche un très bon résultat, malgré la sinistralité élevée imputable à la pandémie de Covid-19

En 2020, la Mobilière a poursuivi sa croissance dans des conditions pourtant très difficiles, avec un volume de primes qui a même dépassé, pour la première fois, la barre des 4 milliards de CHF. Ce succès constant de la Mobilière s'explique en particulier par l'attrait de sa gamme de produits et de services innovants et de haute qualité ainsi que par sa solide organisation de distribution. Celle-ci s'appuie sur un réseau de 80 agences générales présentes sur quelque 160 sites dans tout le pays.

«Eu égard aux conditions difficiles qui ont marqué l'exercice 2020, nous avons réalisé un très bon résultat. Nous nous étions fixé trois priorités: protéger notre personnel, être présents pour nos clientes et nos clients, et poursuivre le développement stratégique de la Mobilière. Grâce à l'infatigable engagement de nos collaboratrices et de nos collaborateurs – y compris en mode télétravail –, nous avons pu relever ces défis. J'en suis très fière. Nous sommes parvenus à augmenter le volume des primes tant dans le secteur non-vie que dans le secteur vie, avec des taux de croissance dépassant ceux de l'ensemble du marché.» Michèle Rodoni, CEO de la Mobilière.

Résultat global

La Mobilière a clos l'exercice 2020 sur un bénéfice consolidé de 437,8 millions de CHF (2019: 488,6 millions). Le recul par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation des charges résultant de la pandémie de Covid-19, qui ont lourdement grevé en particulier le résultat technique. La contribution des opérations financières au résultat s'est également inscrite à la baisse par rapport à l'exercice précédent.

Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés se sont accrus de 1,0% pour atteindre 5,623 milliards de CHF. Cette progression s'explique par le bénéfice et, en particulier, par l'augmentation des réserves de réévaluation des placements de capitaux. Conformément aux Swiss GAAP RPC, ces réserves doivent être comptabilisées dans les fonds propres sans effet sur le résultat. Le rendement des fonds propres a atteint 7,8% (2019: 9,4%). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres éligibles sont de loin supérieurs à ceux exigés. La capacité de risque déterminée selon le Test suisse de solvabilité (SST) montre que les sociétés du Groupe Mobilière et le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture. Calculé selon un modèle interne conforme aux principes du SST et approuvé par la FINMA, le quotient de solvabilité du Groupe au 1^{er} janvier 2021 s'élevait à 494%.

La somme du bilan a augmenté à 20,616 milliards de CHF (2019: 20,252 milliards). Une part de 34% des placements – soit 6,374 milliards de CHF (2019: 7,303 milliards) – était constituée de titres à revenu fixe. Ces titres sont évalués au coût amorti. Les placements en actions et en parts de fonds ont augmenté, passant de 4,538 à 4,964 milliards de CHF. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été évaluées avec prudence.

Affaires non-vie

En 2020, avec une part de marché de 20,1%, la Mobilière a légèrement consolidé sa bonne position sur le marché non-vie. Dans le domaine de l'assurance choses, elle figure toujours en tête de peloton avec une part de marché de 29,7%. Elle a en outre gagné des parts de marché dans l'assurance véhicules à moteur – un secteur pourtant en pleine contraction – ainsi que dans les assurances responsabilité civile et protection juridique.

Le volume des primes a progressé de 3,3% à 3,292 milliards de CHF. Corrigée des effets d'un transfert de portefeuille, la croissance du volume des primes sur l'ensemble du marché a atteint 1,8%. La Mobilière a donc de nouveau enregistré une croissance supérieure à celle du marché. En 2020, la charge des sinistres a été exceptionnellement élevée. La pandémie de Covid-19 a entraîné à elle seule des frais de sinistres de 530 millions de CHF. La Mobilière avait cependant constitué, pendant les années à sinistralité favorable, une réserve pour catastrophes de 200 millions de CHF, destinée à faire face à des événements extraordinaires. La dissolution de cette réserve a eu un effet positif sur le résultat technique et a atténué l'augmentation de la sinistralité, qui s'est élevée à 60,9% (2019: 59,5%). Le résultat technique a atteint 267,8 millions de CHF, accusant ainsi un net recul par rapport à l'exercice précédent (337,9 millions). Le taux de frais est passé de 27,7% à 28,8% et le ratio combiné se chiffre à 91,3%.

Environ 68% de la croissance des affaires non-vie est à mettre au crédit du segment des entreprises, assurances de personnes incluses. Dans le segment des particuliers, ce sont les assurances ménage et protection juridique qui ont le plus contribué à la progression du volume des primes.

Affaires vie

Dans les affaires vie, les primes brutes ont augmenté de 5,2% pour atteindre 802,3 millions de CHF (2019: 762,9 millions). En prévoyance privée, la Mobilière a continué à se concentrer sur les affaires à primes périodiques, qui affichent une croissance de 6,6%, nettement supérieure à celle du marché (0,7%). Ce sont surtout les assurances épargne évolutives qui ont contribué à ce bon résultat. La part de marché de la Mobilière dans les nouvelles affaires d'assurances individuelles de capital a atteint 12,7%. En prévoyance professionnelle, les recettes des primes annuelles ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent et les affaires à prime unique se sont aussi inscrites à la hausse.

Le résultat technique a reculé à -108,3 millions de CHF (2019: -84,6 millions). Il inclut les parts aux excédents versées aux assurés à hauteur de 35,5 millions de CHF (2019: 37,0 millions). Le taux de frais pour compte propre a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 16,2%.

Opérations financières

Malgré la forte volatilité et les nombreuses incertitudes qui ont marqué l'exercice 2020, le résultat des placements n'a que légèrement reculé à 311,9 millions de CHF (2019: 333,6 millions).

Les produits des placements ont atteint 574,7 millions de CHF (2019: 492,7 millions). Ce bon résultat s'explique principalement par les bénéfices de 317,0 millions de CHF résultant de la réalisation de placements (2019: 170,1 millions), par les produits des immeubles, qui ont atteint 84,1 millions (2019: 84,3 millions) et par les produits des titres, qui ont toutefois reculé à 126,0 millions (2019: 140,9 millions). Ce recul s'explique, pour les titres à revenu fixe, par la faiblesse des taux d'intérêt et, pour les dividendes, par les effets de la pandémie de Covid-19. Se chiffrant à 10,5 millions de CHF, les produits des revalorisations sur placements sont aussi en recul par rapport à l'exercice précédent (51,1 millions). Les charges des placements ont augmenté à 210,4 millions de CHF (2019: 107,5 millions). Cette augmentation résulte pour l'essentiel des pertes sur ventes, qui se sont élevées à 111,7 millions de CHF, contre 22,9 millions l'exercice précédent. Avec une perte de 52,4 millions de CHF, les autres résultats financiers n'ont pratiquement pas varié (2019: perte de 51,6 millions). Tant les autres charges financières que les autres produits financiers, consistant pour l'essentiel en des pertes et des bénéfices sur des positions en devises étrangères, ont fortement augmenté. Globalement, le résultat des placements a reculé de 21,7 millions de CHF pour s'établir à 311,9 millions. Le rendement des placements, dont la valeur comptable moyenne était de 18,633 milliards de CHF, a atteint 1,7% (2019: 1,9%). La performance s'est élevée à 3,7 % (2019: 6,9 %).

Protakta Protection juridique, nouveau numéro un du marché

Protakta Assurance de protection juridique SA a de nouveau enregistré une croissance réjouissante de son volume des primes. Atteignant 6,9%, cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du marché et fait de Protakta le nouveau numéro un du marché suisse de l'assurance de protection juridique. L'offre de Protakta séduit non seulement par ses produits complets, mais également par la prestation complémentaire de conseil personnel JurLine et par le guide juridique numérique.

Acquisitions, participations et partenariats

S'agissant de sa transformation numérique, la Mobilière s'est fixé deux priorités: moderniser son cœur de métier ainsi que développer ses écosystèmes et en créer de nouveaux, afin de s'assurer de nouvelles sources de revenus. Avec son écosystème dédié aux PME, la Mobilière entend renforcer la bonne position qu'elle occupe sur le marché des PME, notamment en complétant cet écosystème avec des services numériques. En 2020, sa filiale bexio SA a étendu aussi bien son offre que son portefeuille clientèle, qui compte désormais quelque 40 000 clients PME. En ce qui concerne l'écosystème centré sur l'habitat, la priorité est de compléter l'offre existante. À cet égard, d'importantes étapes ont été franchies avec le lancement du processus numérique de candidature à un logement par la spin-off aroov et celui, début 2021, de la plateforme d'artisans Buildigo. De plus, avec la récente acquisition du portail immobilier Flatfox, qui s'adresse principalement aux locataires, la Mobilière renforce encore sa position de marché dans l'écosystème centré sur l'habitat.

En 2020, la Mobilière a pris une participation de 25% dans Ringier SA. Axé sur le long terme, ce partenariat mise sur la vaste expérience de Ringier dans le domaine des places de marché numériques, ainsi que sur un traitement du marché numérique ciblé avec précision, grâce à divers instruments. Enfin, avec la création de Companjon, en Irlande, la Mobilière teste un modèle d'affaires d'un genre nouveau, tourné vers l'avenir, qui permet aux clients de s'assurer en toute simplicité dans divers domaines de la vie quotidienne, au moyen de produits annexes novateurs.

Nouvelle plateforme pour propriétaires de logement Liiva

Le partenariat stratégique conclu avec le Groupe Raiffeisen est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2021. Outre la transmission réciproque de produits, ce partenariat prévoit l'élaboration de produits et de services communs axés sur les jeunes clients, les familles et les PME. Il est également prévu de lancer la plateforme pour propriétaires de logement Liiva à la fin de l'été 2021.

La Mobilière fait de nouveau participer ses clients à son succès

À partir du milieu de 2021, les clients des assurances ménage et bâtiment bénéficieront d'un rabais de prime de 20% pendant un an. La Mobilière tient en outre, en ces temps difficiles, à souligner tout l'importance que revêtent ses valeurs de coopérative et c'est pourquoi elle a décidé de prélever sur le Fonds d'excédents un supplément de 45 millions de CHF, qui s'ajoutera aux 175 millions initialement prévus et permettra d'accorder également un rabais de prime aux clients de l'assurance entreprise. Quelque 250 000 PME bénéficieront ainsi pour la deuxième année consécutive d'un rabais de prime de 10%. La somme redistribuée aux clients atteindra donc 220 millions de CHF au total. Au cours des dix dernières années, la Mobilière a reversé à ses assurés non-vie quelque 1,6 milliard de CHF provenant de son Fonds d'excédents.

Michèle Rodoni: «En ces temps difficiles, nous tenons à faire particulièrement honneur à notre esprit de coopérative et avons donc décidé de prélever un supplément de 45 millions de CHF sur notre Fonds d'excédents, en sus des 175 millions initialement prévus. Nous avons en effet à cœur de partager les fruits de notre succès avec nos clientes et nos clients – aujourd'hui plus que jamais.»

Engagements en faveur de la collectivité

Tradition coopérative oblige, la Mobilière place son action sous le signe du sens des responsabilités et de la durabilité depuis sa création en 1826. En tant qu'entreprise indépendante et financièrement solide, la Mobilière peut emprunter des chemins qui lui sont propres en matière de responsabilité sociétale et entrepreneuriale, et s'engager sous les formes les plus diverses, toujours en accord avec les valeurs de la coopérative. La façon dont la Mobilière assume ces responsabilités est présentée en détail dans le rapport de développement durable. Établi conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI), option de conformité essentielle, ce rapport fait partie intégrante du rapport de gestion 2020.

La Mobilière publie son rapport de gestion 2020 selon l'approche *online first* et sans édition papier. Seule la version abrégée sera imprimée et pourra être commandée sur papier. Plus d'informations sur www.mobiliere.ch/rapportannuel.

Chiffres clés

	2020 en millions de CHF	2019 en millions de CHF	Variation en %
Primes brutes non-vie et vie	4 094,7	3 951,4	+3,6
Primes brutes non-vie	3 292,4	3 188,4	+3,3
Primes brutes vie	802,3	762,9	+5,2
Placements de capitaux	18 744,2	18 521,1	+1,2
Résultat technique	159,4	253,3	-20,8
Résultat financier	311,9	333,6	-16,5
Mesures structurelles caisses de pension	0	-73,0	n. a.
Bénéfice annuel consolidé	437,8	488,6	-10,4
Fonds propres	5 623,2	5 569,1	+1,0
Rendement des fonds propres	7,8	9,4%	
Excédents versés aux clients non-vie (y compris les mesures d'accompagnement; versement aux clients à partir du milieu de l'exercice suivant)	220,0	175,0	
Ratio combiné non-vie pour compte propre	91,3	88,7%	
Effectif, apprentis non compris (EPT au 31.12)	5 257	5 089	
Apprentis et relève	338	341	

Le Groupe Mobilière

En Suisse, un ménage et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière. Au 31 décembre 2020, les recettes de primes totales de l'assureur toutes branches s'élevaient à quelque 4,1 milliards de CHF. Pas moins de 80 agences générales entrepreneuriales possédant leur propre service des sinistres offrent des prestations de proximité à environ 2,2 millions de clients sur quelque 160 sites. Chapeauté par la Mobilière Suisse Holding SA, le Groupe Mobilière se compose des sociétés suivantes: Mobilière Suisse Société d'assurances SA, domiciliée à Berne, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, à Nyon, Mobilière Suisse Asset Management SA, Protekta Assurance de protection juridique SA, Mobilière Suisse Services SA, toutes domiciliées à Berne, ainsi que Trianon SA, à Renens, SC, SwissCaution SA, à Nyon, et bexio SA, à Rapperswil. Font en outre partie du Groupe: Protekta Conseils-Risques SA, Mobi24 SA, XpertCenter SA, aroov AG, Buildigo SA et Lightbird Ventures SA, toutes domiciliées à Berne, ainsi que Companjon (Anavon DAC), à Dublin (Irlande).

La Mobilière emploie quelque 5900 collaborateurs en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein et y propose 338 places d'apprentissage. Fondée en 1826 en tant que coopérative, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative veille à perpétuer la tradition coopérative du Groupe.